

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
six mois..... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formeront pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s. payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

A Montréal, on s'abon-
ne chez E. R. Fabre, cer-
3, rue St. Vincent.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry, No. 14. }

L'AMI DE LA RELIGION

ET
DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
{ STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous..... 3s-4d.
Chaque insertion subsé-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
4d. la ligne.
Les annonces non
accompagnées d'ordre se-
ront publiées jusqu'à avis
contraire.
Les lettres, correspon-
dances, etc., doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPEAU et
Cie., Rue Ste. Famille,
côte De Léry, No. 1-1.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry No. 14. }

Québec, Mercredi, 24 Mai, 1848.

PENSÉES

Sur le Christianisme.

MORALE.

PAR M. DROZ.

XVI.—J'ai aimé dans ma jeunesse les promenades solitaires, je cherchais les sites riants; ils plaisaient à mes yeux, à mon imagination, à mon cœur; ils étaient en harmonie avec mes idées serènes et douces. Alors, si j'apercevais une croix sur le haut d'une colline, ou sur le bord du sentier par lequel j'allais passer, je détournais mes regards; pourquoi, disais-je, attrister par la vue d'un instrument de supplice ces lieux que le Créateur s'est plu à rendre si beaux!... Un sentiment de répulsion m'agitait.

Le signe de la Rédemption produisit en moi une émotion toute nouvelle, lorsque, dans un port de mer, je vis la croix gigantesque élevée près du phare. Oh, me dis-je, au bord des écueils, en face des tempêtes, que ce signe d'espérance est bien placé! Les matelots luttant contre les flots l'aperçoivent de loin et l'invoquent, tandis que leurs femmes l'entourent, en faisant retentir la grève de cris et de prières!

Quand je revis mes campagnes charman-tes, un souvenir des tempêtes s'offrit à ma pensée. Ces lieux sont riants, me dis-je; mais ceux qui les habitent n'ont-ils jamais de douleurs à supporter ou à craindre? Quel séjour terrestre est exempt d'orages? Croix du Rédempteur, bénie soit la main qui l'éleva partout où peut passer un affligé!

XVII.—La plus imposante école de philosophie, celle qui formait encore de grandes âmes dans Rome dégénérée, l'école stoïque, aspirait à rendre l'homme impassible. Que le christianisme est mieux approprié à la nature humaine! La religion compatit à nos peines et justifie les larmes qui peuvent apaiser nos douleurs.

Jésus a souffert comme nous, plus que nous, et pour nous. Quand la justice et la puissance du Créateur apparaissent menaçants, terribles, et sont près de nous acca-

bler, le Dieu fait homme rapproche de nous les secours de la bonté céleste. Ni ses préceptes ni ses exemples ne tendent à nous rendre insensibles dans les épreuves de la vie. Le Christ, lorsqu'il est près d'être arrêté, veut se recueillir quelques moments; il laisse ses disciples à l'entrée de Gethsémani, et leur recommande de veiller et de prier. Loin de cacher l'émotion qui l'op-pressait, il dit ces mots empreints d'une mélancolie si profonde: "Mon âme est triste jusqu'à la mort!" Seul sur le mont des Oliviers, la sueur coule de son front: "Mon Père! dit-il, détournez de moi ce calice; cependant, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne." Trois fois il descend vers ses disciples, et trois fois il les trouve endormis. Sans doute par cet exemple de la faiblesse des amitiés humaines, il veut nous apprendre à mettre en Dieu seul notre espérance. Avant d'expirer sur la croix, il priera pour ses bourreaux; mais cet exemple sublime serait infructueux, on refuserait de croire que l'imitation en soit possible, s'il n'était précédé de toutes les souffrances ressenties au mont des Oliviers. Nous voyons dans le Christ la faiblesse de notre nature et l'élevation à laquelle peut nous faire atteindre la religion qu'il enseigne.

Demandez que l'homme soit impassible, c'est parler en stoïcien et non pas en chrétien; c'est prétendre surpasser le divin modèle; c'est oublier que le Christianisme est une religion d'amour, et que pour la connaître et la suivre, il faut nous garder surtout d'endurcir notre âme.

XVIII.—Dans les pertes cruelles si fréquentes ici-bas, on a besoin de penser qu'un jour on reverra les êtres qu'on regrette, et que les chastes liens formés sur la terre se resserreront dans le ciel. Mais n'est-ce point une illusion? Retrouverons-nous les objets de notre tendresse? la raison est-elle d'accord avec notre désir?

Lorsque nous essayons de nous former une idée du bonheur des justes dans le séjour éternel, réunissons tout ce que notre cœur et notre imagination peuvent conce-

voir de plus enchanteur, et disons-nous avec assurance: Telles sont les délices dont jouiront les âmes pures, où le Dieu de bonté leur réserve une félicité plus parfaite encore.

Ce raisonnement, dont la justesse est évidente, devrait nous satisfaire; mais il s'adresse à notre esprit plus qu'à notre cœur, il ne résout point la question, il laisse subsister un doute affligeant. Ce doute s'accroît lorsque nous examinons la possibilité de prolonger dans le ciel les affections de la terre. Notre première réflexion tend à détruire nos espérances. Quelles délices pourraient approcher du bonheur qui naîtra de la contemplation de Dieu? Ce bonheur absorbera toutes nos facultés, toute notre puissance de connaître et d'aimer. Aucun philosophe, aucun logicien n'admettra le contraire. Il faut donc renoncer aux illusions terrestres! Il faut donc regarder les relations de fils, d'époux, de père et d'ami, comme essentiellement passagères, fugitives, et destinées à s'effacer sans retour!... Mon cœur se trouble.

Renaissez à la voix du Christianisme, espérances chéries! Tout ce qu'il y a de pur dans nos sentiments peut s'allier avec ce qu'il y a de plus élevé dans notre intelligence. Mon erreur résultait de ce que l'âme assujettie aux sens attache l'idée de vérité à ce qui est simple; mais dans une autre vie, il n'y aura plus rien de complexe pour elle. Le Christianisme nous donne la preuve que la contemplation de Dieu n'annéantit point les relations auxquelles j'étais près de renoncer. Les anges et les saints jouissent de cette contemplation; et cependant ils entendent nos vœux, ils les font parvenir aux pieds de l'Éternel. Ma mère prie pour moi dans le Ciel; et si la clémence divine peut m'y admettre un jour, j'y prierai pour mes enfants. L'ange gardien n'est point un exilé; il goûte les joies célestes et soutient un pécheur. La contemplation des merveilles éternelles rendra plus doux nos affections les plus douces, épurera nos sentiments les plus

purs, et ne détruira point les relations que Dieu lui-même a rendues saintes sur la terre.

Littérature.

L'ANTE-CHRIST.

DEUXIÈME VOLUME.

I.

UNE VISITE AU SOUTERAIN.

(Suite.)

—Votre nom ? reprit-il brusquement. Le vieillard ne répondit pas.

—M'avez-vous entendu ?—demanda l'artiste.

—Parfaitement, monsieur ; mais je ne sais pas qui vous êtes.

—Aussi n'avez-vous point à vous en inquiéter ; quant à moi, il n'en est pas de même à votre égard. Je serai peu flatté d'avoir affaire à la police ; je ne demande pas mieux, cependant, que de vous laisser échapper ; encore faut-il que je sache ne pas prêter la main à un crime. Votre histoire de séquestration est plus qu'in vraisemblable. Vous n'avez nullement l'air d'un affamé ; vos habits sont en fort bon état, et, quand je suis entré, vous teniez un poignard à la main.

—Mais enfin, monsieur, que prétendez-vous faire ? Avez-vous la cruauté de m'abandonner, après m'avoir, un instant, fait entrevoir la liberté ?

—Le plus sûr serait de prévenir la justice.

—Oh ! monsieur,—s'écria Michaël en joignant les mains.

—Ce procédé me répugne autant qu'il semble vous inquiéter,—dit Eugène ;—mais vous ne me paraissez pas un scélérat bien redoutable ; vous n'avez pas non plus la figure d'une victime, et je crois qu'il y a chez vous plus de frayeur que de sujet de crainte. Peut-être vous êtes dupe d'une mauvaise plaisanterie. Quoi qu'il en soit, je vais vous délivrer. Je ne mets à cette grâce d'autre réserve que de vous prier de me garder le secret, autant que cela sera possible, car je dois vous avouer que les moyens employés par moi pour pénétrer ici ne sont pas ceux que l'on puisse confier à tout le monde. Mais, vrai, je croyais que la chose valait la peine de s'écarter des règles ordinaires ; et, à votre aspect, je suis resté confus, ni plus ni moins que le Dauphin de La Fontaine ne le fut à celui du Singe.

—Cette comparaison, mon cher monsieur, est sans doute, bien que mes faibles connaissances ne me permettent pas d'en saisir tout à fait l'apropos, assez peu flatteuse pour moi ; mais il serait assez ridicule, dans ma position, de trouver mauvais ce que vous pouvez avoir à dire, et pourvu

que nous sortions d'ici, le reste m'est fort indifférent.

Parlant ainsi, Michaël avait gagné la porte. Eugène ne mit plus d'obstacle au départ, et les deux hommes commencèrent à monter un petit escalier tournant, semblable à celui que l'usurier avait descendu, du côté opposé, en compagnie de Langeau.

—Laissez-moi passer le premier,—disait l'avare ;—je serai à l'abri de toute surprise par derrière, et, avec votre pistolet, vous vous trouverez cependant en état de tenir tête si l'on nous attaque en face.

—Ne craignez rien,—reprit Eugène,—j'ai bien fermé la porte, et et il est peu probable que Langeau songe à vous en cet instant, d'autant que son hôtel a été, ce matin, entièrement détruit par les flammes.

—Je le sais ; mais n'a-t-on plus entendu parler du maître ?

—Si l'on parvient à le retrouver, ce sera pour l'envoyer rejoindre en prison un certain Michaël...

—Michaël !—exclama l'usurier, s'arrêtant à coup.—Vous avez dit : Michaël ?

—Oui, monsieur ; pourriez-vous m'indiquer sa retraite ?

—Je m'engagerais bien, si je la connaissais, et si l'on voulait faire le moindre mal à ce brave homme ; et fallût-il vous donner mille francs de ma poche...

Eugène s'arrêta brusquement ; une réflexion subite vint illuminer son esprit ; il ne douta plus que l'homme qu'il conduisait ne fût Michaël.

—Monsieur,—dit-il,—vous prenez un intérêt bien vif à la personne que vous venez de nommer ?

—Sans doute,—reprit en hésitant l'usurier qui pressentait un nouveau péril.

—Et pour rien au monde, vous ne voudriez le voir aux mains de la justice ?

Michaël sentit ses jambes fléchir et fut obligé de s'appuyer à la muraille.

—Vous avez été complètement dépouillé par Langeau ?—poursuivit vivement l'artiste.

—Hélas !—fit Michaël d'une voix défaillante.

Il se ranima cependant, et poursuivit avec une sorte de chaleur :

—Où me conduisez-vous, monsieur ?

—Au procureur de roi.

—Grâce !—cria Michaël en essayant de tomber à genoux ;—je vous donnerai...

—Il faut me remettre la fortune que vous avez volée à mon ami Arnold de Valenciennes,—interrompit fermement Eugène.

—Je ne l'ai plus,—continua Michaël, pâle, tremblant et comme anéanti.

—Vous indiquerez la marche à suivre pour la recouvrer.

—Il faut saisir Langeau.

—Cela doit être fait ; mais vous avez partout des trésors, et, avant ce soir, vous m'aurez remis cinq millions.

—Alors, tuez-moi, je le préfère.

Eugène frappa du pied.

—Marchez, monsieur,—ajouta-t-il,—

l'horreur des ténèbres vous fait divaguer ; vous serez plus raisonnable au grand jour.

—Où conduit cet escalier ?—hassarda Michaël, obligé de se servir des mains pour gravir les marches, tant la frayeur avait abattu ses forces.

—Rue Saint-Georges, au quatrième étage du n^o 5.

Michaël, sur qui ces paroles produisirent une impression foudroyante, s'arrêta stupéfait ; puis, joignant les mains et fondant en larmes :

—Je rendrai les millions,—s'écria-t-il ;—mais, au nom de Dieu, sauvez-moi de Langeau.

—Langeau n'est plus rien.

—Mais, cependant, ce quatrième étage du n^o 5 !

—N'a pour habitants qu'un employé très-subalterne d'une administration quelconque, une brodeuses et deux couturières.

—Mais cet employé, monsieur, savez-vous ?...

Le murmure de deux voix argentines qu'on entendait chuchoter au haut du petit escalier, interrompit Michaël. Il leva les yeux, aperçut un faible rayon de lumière, s'arrêta encore, et se tournant d'un air suppliant vers Eugène :

—Laissez-moi passer maintenant,—dit-il ;—mais s'il vous reste quelque humanité dans le cœur, prenez pitié d'un pauvre vieillard sans défense : je m'abandonne à vous. Ne me trahissez pas, et surtout songez que les millions seront, avant une heure, entre vos mains si vous parvenez à me soustraire jusque-là à la fureur de Langeau.

—Silence !—ajouta le peintre,—et suivez-moi.

Ils entraient en cet instant, par une trappe, dans un petit cabinet fort obscur où étaient rangées, le long des murs, des piles de bois et de charbon. La porte entr'ouverte laissait pénétrer une faible lumière. Michaël, tremblant de tous ses membres, se cramponnait aux vêtements d'Eugène. Il prêta l'oreille et il lui sembla distinguer dans l'éloignement un bruit de pas furifs et légers, qui s'éloignaient à la hâte. Les dents du vieillard claquaient les unes contre les autres ; une sueur froide mouillait son front, et ses idées se confondaient tellement sous l'empire de la fièvre,

qu'il croyait voir les objets prendre des formes fantastiques et danser autour de lui. Il se laissa traîner où l'on voulut, traversa plusieurs pièces, tomba lourdement sur une chaise, s'aperçut qu'il y avait devant ses jambes une table, qu'il était dans un appartement qu'il ne connaissait point, et qu'Eugène, assis en face de lui, le regardait avec des yeux semblables à ceux que toute souris doit trouver au chat qui la dévore.

Eugène se leva, marcha quelque temps d'un air grave et soucieux. Il paraissait vouloir donner au vicillard le temps de ressaisir ses facultés, si violemment heurtées et compromises par tant de secousses si diverses. Pendant ce temps, Michaël faisait force grimaces dues à l'ébranlement qu'il venait d'éprouver dans tout son être, cherchait à reconnaître qu'il était bien et dûment rendu à la lumière et presque à la liberté. Il considérait, avec une attention stupide, tantôt les mouvements du jeune homme, tantôt les meubles de la chambre, sans doute pour s'assurer que le premier ne recélait aucune pensée sinistre, et que les seconds ne ressemblaient en rien à des instruments de torture.

La pièce où il se trouvait était petite, basse, mal éclairée par une fenêtre en mansarde, mais présentait à la vue cette apparence de propreté minutieuse, seul luxe du pauvre, et même cette sorte de coquetterie simple et poétique qu'une jeune fille laisse d'ordinaire, comme l'impression de ses pensées virginales, au lieu qu'elle occupe, et qu'on pourrait comparer au parfum qu'exhale une fleur, sans distinguer jamais entre le somptueux boudoir de l'élégante duchesse ou l'humble croisée du laborieux artisan. Cette pensée venait naturellement à l'esprit, lorsqu'on apercevait sur l'angle de la cheminée un beau camélia rouge dont la tige trempait dans un verre d'eau. De l'autre côté se pavanait une superbe giroflée double, se souciant fort peu du vase de terre commun qui lui servait de base. Au milieu était un livre d'heures, doré sur tranches et relié en maroquin noir, et dont les pages s'ouvrant ça et là d'elles-mêmes, témoignaient qu'on ne le réduisait point à l'état d'ornement stérile. Deux oiseaux, un chardonneret et un bouvreuil, s'ébattaient en gazouillant dans une double cage suspendue au plafond. La couleur des murs était sombre, unie, sévère. Une grande armoire de noyer, placée dans un coin, dissimulait de son mieux sa pesanteur et la monotonie de ses parois massives, et ne se tolérait sans doute qu'à la faveur d'une indispensable nécessité. Le lit disparaissait sous un grand rideau très-blanc. Un métier à broder, sur lequel on pouvait

remarquer la première ébauche d'un capricieux dessin occupait le centre de la chambre, c'est-à-dire la partie vers laquelle convergeaient les rayons lumineux. Les bruits extérieurs et un certain arôme de feuillage attestaient, au premier abord, que la fenêtre ouvrait sur un jardin. A la cheminée, en guise de glace, apparaissait, sous un crêpe noir, une cocarde proserite, jointe à une épée et à deux épaulettes de capitaine, le tout pouvant indiquer, à l'esprit le moins romanesque, quelque sombre et poignante histoire. Enfin, sur le livre d'heures, un chapelet, mais formé de grains de corail et enrichi d'une croix d'or délicatement ciselée, suffisait à protester contre la misère, et se rattachait, on devait le supposer du moins, à quelque souvenir d'une existence moins étroite, et restait peut-être comme le seul débris d'un passé plus heureux, et en même temps le gage d'un avenir plein d'espérance.

Michaël, nous devons l'avouer, examinait les choses à un tout autre point de vue. Il faisait impitoyablement craquer sous ses coudes la petite table de palissandre sur laquelle il s'appuyait de tout son poids, considérait les oiseaux, le chapel et l'épée comme des choses inutiles, et supputait sottement en lui-même la somme qu'on se fût procurée en les vendant. Il se demandait à combien pouvait monter la location d'un tel appartement, et souriait malignement en songeant que le propriétaire devait en tirer un bénéfice exagéré. Ce qu'il avait ressenti et les dangers qui le pressaient encore, l'impressionnaient à la façon des plus petits enfants et des extrêmes vieillards. Il perdait la puissance de concevoir, la faculté de sentir, et ressemblait merveilleusement à un idiot. La fortune qu'il avait possédée s'évanouissait comme un rêve; il tenait à peine à la vie, ne redoutait qu'une émotion violente, une douleur physique, et ne désirait autre chose qu'un état de quiétude, d'inertie et d'imbécillité parfaite.

Cependant son visage commençait à s'éclaircir et même à se colorer légèrement vers les joues. Il respirait moins bruyamment; le sang coulait plus librement dans ses veines; son cerveau se dégageait peu à peu; il renaissait à la vie, si toutefois on peut donner ce nom à l'inepte carrière qu'un tel personnage traînait ici-bas; car il ne se croyait plus riche, et privé de son or, la perversité de ses instincts devenait une faculté oisive.

Eugène cessa sa promenade, vint se placer devant Michaël, et croisant les bras :

— Vous me demandez, dit-il, — de vous soustraire à la justice et à Langeau; je le veux bien, reste à savoir si je le puis. Veuillez m'écouter, et indiquez-moi vous-

même la conduite que j'aurai à tenir. Ce matin, la police s'est rendu simultanément, ou à peu près, à vos deux logements, pour arrêter les personnes et s' saisir les valeurs qui s'y trouvaient. Vous êtes accusé d'avoir détourné, à votre profit, et à l'aide de nombreux auxiliaires, la succession d'Arnold. Vous avez participé au crime d'homicide sur la personne de l'ancien régisseur du marquis de Valencéy, et cela afin de le dépouiller d'un testament qui n'est plus entre vos mains. De tels antécédents sont de faibles titres à l'intérêt que vous croyez m'inspirer. Néanmoins pour atténuer, autant qu'il est possible, la gravité de vos méfaits, je vous conseille de vous désister volontairement, puisque vous le pouvez encore, de l'héritage d'Arnold. Je ne me soucie nullement d'accepter un marché par lequel je recevrai les millions et m'efforcerais de vous sauver; il y aurait, en cela, quelque chose de bas et de honteux, qui répugne à ma conscience et à mes habitudes. De plus, je ne puis vous garder ici, et si vous vous montrez dans les rues, vous serez infailliblement arrêté. Le mieux, suivant moi, serait de vous livrer vous-même, tout en restituant les millions.

Michaël tressaillit, et, au lieu de répondre, s'agita sur sa chaise, et chercha vainement dans sa tête par quel expédient il concilierait toutes ces difficultés.

— Nous avons peu de temps à perdre, — ajouta Eugène, — et je crois pousser loin la condescendance en vous demandant votre avis.

— Que voulez-vous que je dise ? — répondit enfin Michaël; — les uns me calomnient, les autres me dépouillent, et je m'efforcerais inutilement de me disculper des griefs dont vous m'accusez.

— Si vous êtes innocent, il doit cependant vous être facile de parler.

Voulez-vous me suivre chez un magistrat ?

Michaël bondit sur sa chaise.

— Jamais, monsieur ! — répliqua-t-il résolument.

— Aimez-vous mieux que je fasse prévenir l'abbé de Valencéy.

L'abbé de Valencéy ! — s'écria le vicillard en se levant.

— L'oncle d'Arnold et le frère marquis.

Michaël regarda, pendant quelques instants, le jeune homme avec une expression de rage et de stupeur, puis retomba assis, et ajouta désespéré :

— Faites de moi tout ce qu'il vous plaira !

Ayant ainsi parlé, il cacha sa tête dans ses mains, et refusa de répondre à toutes les questions que lui adressa le jeune

homme. Celui-ci, impatienté, se retira, ferma au dehors la porte à double tour, et s'en alla au plus vite chez Arnold, où il espérait trouver le prêtre.

Jules de TOURNEFORT.

(A continuer.)

Académie des Sciences.

PHYSIQUE.—Des expériences de M. Zantedeschi ont produit un phénomène qui ne manque pas d'importance et que nous voulons indiquer en peu de mots. Quelques disques de porcelaine déglorifiée ayant été peints d'un côté avec de l'oxide de cobalt et vernis des deux côtés, furent placés en pile dans le four, à des distances qui variaient de 2 à 10 millimètres, et de telle sorte que chaque côté blanc d'un disque qui faisait face au côté peint du disque qui le suivait. Lorsque la cuisson fut terminée, on s'aperçut que les faces blanches des disques s'étaient couvertes d'une image bleue semblable à celle du disque peint opposé, et dont l'intensité était en raison du rapprochement des deux disques. On put même s'assurer que les molécules d'oxide de cobalt qui étaient venues se fixer sur la porcelaine blanche, en avaient traversé le vernis, et ne s'étaient arrêtées que sur le fond opaque de la porcelaine. Les expériences répétées avec de l'oxide de fer ont donné des résultats semblables, mais seulement à une température plus élevée.

CHIMIE. Les eaux de Bussang ont été étudiées et analysées par MM. A. Chevalier et Schaeufele. Ces chimistes y ont constaté l'existence d'un sel arsenical, qui y est contenu en très minime quantité, et qui, loin de pouvoir inspirer le moindre sujet d'inquiétude, est la cause principale, sans doute, de la grande efficacité de ces eaux dans certaines maladies.

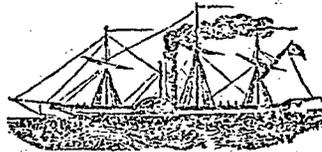
ECONOMIE RURALE. L'Académie continue de s'occuper, avec un zèle louable, de cette terrible maladie des pommes de terre, qui menace de la famine une partie de l'Europe. Il y a peu de semaines qui ne donnent lieu à quelques communications nouvelles, et malgré tant d'efforts, dont il est bon de tenir compte à la savante assemblée, les causes d'un mal si menaçant continuent à rester un mystère, et les populations attendent avec angoisse une récolte capricieuse dont rien ne garantit la venue. M. Vincent présente sur le séau des considérations nouvelles. Il est résulté de ses études que, dans la pomme de terre malade la quantité relative de l'amidon augmente dans le rapport de 17, 2, à 20 p. 100, et en soumettant les tubercules à l'observation microscopique, il a constaté dans les parties atteintes la présence d'un insecte du groupe des acarus de Linné. Ces insectes

se multiplient de plus en plus à mesure que le mal s'étend, et après un mois de progrès on découvre sur le tubercule, réduit à un état de putridité complète, les larves d'un insecte qui exerce ses ravages sur les céréales. C'est un nouveau danger pour la moisson prochaine, et si la récolte infectée est laissée sur le champ, les larves se développent et attaquent le grain qu'on y sème. L'auteur du Mémoire en cite un exemple qui ne paraît devoir laisser place à aucun doute. Les larves trouvées dans les pommes de terre paraissent appartenir à "Pelater marinus", ou à "Pelater niger."

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 24 MAI, 1848.

NOUVELLES D'EUROPE.



Par le CALEDONIA.

JUSQU'AU 6 DU COURANT.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Nous traduisons ce qui suit, des journaux anglais de cette ville :—

France.—L'EUROPEAN TIMES dit que les élections sont terminées et que malgré tous les efforts vigoureux des ultra-républicains et des communistes, elles ont prouvé de la manière la plus claire et la plus évidente la popularité des principes de Lamartine et du parti modéré.

L'assemblée nationale s'est réunie le 4 du courant. Tout s'y est passé d'une manière satisfaisante. Les troupes avaient été appelées pour maintenir la paix et empêcher toute manifestation contre l'ordre.

Le député MAUDREY-CENSER avait été nommé président de l'assemblée. On craignait des troubles de la part des radicaux. Sur les 34 députés de la Seine, 25 sont modérés. Thiérs n'a pas été élu. Les élections se sont faites paisiblement dans les départements; néanmoins quelques désordres ont eut lieu à Rouen, Nantes, Rhodes et Marseille. Lamartine doit être le premier président de la république française.

L' "Indépendant de l'Ouest" a proclamé à Rouen le duc de Bordeaux roi de France. Des barricades avaient été élevées; une collision avait eu lieu entre le peuple et les troupes. Le nombre des morts et des blessés est peu considérable.

Les insurgés sont en possession de Limoges. Le gouvernement provisoire doit envoyer des troupes contre cette ville.

—On a découvert un complot ayant pour but de faire sauter l'Hotel de ville.

—Le gouvernement français va envoyer à Vienne le comte Appony pour traiter de la pacification de l'Italie.

—Il y a eu à Valence, en Espagne, un soulèvement qui a été réprimé. Le cabinet de Madrid paraît mieux disposé envers la Grande-Bretagne. Lisbonne est tranquille.

—O'Brien, Mitchell et Meagher ont fait un voyage à Limerick pour y faire de l'agitation en faveur de la "jeune" Irlande: Une émeute a eu lieu entre la "vieille" et la "jeune" Irlande; les troupes ont été appelées, et un homme tué. Le gouvernement a proclamé que le comté de Limerick était en état d'insurrection.

L'Irlande est plus tranquille. Le gouvernement a défendu les élections.

Une garde nationale s'organise dans toute l'Angleterre.

Sir W. Sommerville a introduit en parlement une résolution pour étendre le droit de suffrage en Irlande.

—En Angleterre les grains présentent une belle apparence. Le marché monétaire de Londres s'améliore. La confiance renaît avec l'activité. Les fonds français haussent et le commerce s'améliore lentement sur le continent.

—La Russie, la Suède et le Danemark ont formé une ligue offensive et défensive.

On a découvert et supprimé à Varsovie une conspiration parmi les soldats russes.

—Les Danois évacuent le Holstein. Tout est tranquille à Vienne. Il y a eu une émeute sérieuse à Pesth, en Hongrie.

—Un arrangement à l'amiable entre l'Autriche et l'Italie, est, dit-on, en contemplation. Rien de décisif en Italie entre les insurgés et les autrichiens; quelques escarmouches ont eu lieu; les autrichiens avaient en l'avantage.

—On dit que l'armée française des Alpes est entrée en Savoie pour aider la cause de l'indépendance italienne contre l'Autriche. Le CONSTITUTIONNEL dément cette nouvelle. Aux dernières dates le roi Charles Albert était parti pour aller attaquer les autrichiens dans leur camp retranché à Vérone dont il n'était éloigné que d'une lieue et demie le 28 avril.

A Posen, la guerre de Guerillas se continue avec une fureur effrayante.

—L'assemblée constituante de l'Allemagne s'est réunie à Francfort, le 18 avril.

—En Pologne, les excès continuent, et des engagements sanglants ont eu lieu entre les troupes et le peuple. Les attaques contre la vie et les biens des juifs et des allemands y sont à l'ordre du jour.

Dans La Gallicie, la Moldavie et la Valachie le peuple est en insurrection.

—A Presbourg, on a exercé contre les juifs des cruautés révoltantes.

—A Bade, les républicains ont essayé de laver leurs dernières défaites, mais ils ont été battus et forcés de se réfugier en Alsace et en Suisse où ils ont été désarmés.

La Belgique était tranquille.

Le Hanovre et la Prusse sont occupés de leurs opérations militaires contre le Danemarck, dans lesquelles jusqu'à présent ils ont été heureux. La saisie par les danois des vaisseaux prussiens cause de grands dommages au commerce de la Prusse.

LE RAPPEL DE L'UNION.

Une annonce publiée dans presque tous les journaux de cette ville nous apprend que M. Glackemeyer va donner une série de lectures sur le rappel de l'union des Canadas. Nous n'entrerons pas ici dans la discussion des motifs qui engagent ce monsieur à sortir tout à coup, de son inertie politique pour venir prêcher à notre population le rappel d'une loi impériale dont la chambre représentative du pays a consenti à faire l'essai, et à laquelle le comité de la Réforme et du Progrès s'est borné à demander d'importantes modifications. Ce comité dont le manifeste a été la profession de foi politique de tous les députés élus aux dernières élections, demande les réformes suivantes :

1er. LA RÉFORME ELECTORALE ; 2e. LA MISE EN PRATIQUE DES PRINCIPES CONSTITUTIONNELS RECONNUS PAR LES RESOLUTIONS DE 1841 ; 3e. L'amortissement progressif de la dette publique ; 4e. La concession des terres de la couronne à des taux moins élevés et des conditions de paiement plus faciles, et en petits lots, et directement aux colons, qui devront s'y établir ; 5e. La réforme du département des postes ; 6e. L'usage de la langue française dans la législation et les documents parlementaires. Telles sont les réformes que ce manifeste demande. Il est évident que le comité constitutionnel de la réforme et du progrès, a voulu aussi faire l'essai de l'acte d'union ; car, sans cette intention, sans cette volonté, à quoi servirait la demande de la réforme électorale, dans le Canada Uni, etc.....

A l'époque où le manifeste a été écrit et publié une administration tory détestée également et par ses supports naturels les conservateurs, et par les libéraux, tenait en ses mains inhabiles les rênes du gouvernement. Alors, le pays se préparait d'une extrémité à l'autre, à commencer la lutte qui s'est terminée par l'éclatante défaite du ministère qu'une minorité aidée de la violence et la corruption avait réussi à imposer à la majorité.

Le résultat des dernières élections générales a été couronné d'un succès qui a surpassé même l'attente du parti libéral. A une administration corrompue, éhontée et incapable, a succédé un ministère dont la grande majorité de ceux qui le composent étaient depuis longtemps désignés et choisis par l'opinion publique. Les hommes de ce ministère qui font partie de l'assemblée représentative ont tous accepté le manifeste du comité constitutionnel de la réforme et du progrès, se sont engagés à appuyer et soutenir les réformes qui y sont réclamées. Cependant, à peine trois mois se sont écoulés depuis la formation de la nouvelle administration, que l'on voit des gens plus zélés que prudents, des gens qui ont accepté le programme de

ce comité, venir tout-à-coup essayer de rendre inutiles et infructueux et les travaux du comité et l'approbation unanime que lui a donné le peuple du pays. En vérité, nous ne voulons pas accuser la pureté des motifs de ces gens, mais malgré toute notre bonne volonté nous ne pouvons leur prêter une intention, nous ne dirons pas bonne, mais même plausible. Nous désirons être bien compris, nous ne voulons accuser personne ; nous ne faisons qu'exprimer l'étonnement que nous cause cette démarche de leur part.

Nous voulons dire, le rappel de l'union. Mais ils nous permettent de leur demander la raison qui les porte à agiter cette question du rappel ; de leur demander si, depuis l'adoption faite par le pays du programme du comité de la réforme et du progrès, il est survenu quelque cause grave et quelle, qui nous force à mettre de côté ce programme avant qu'il ait même reçu un commencement d'exécution, avant même que les représentants du peuple réunis en parlement aient pu s'en occuper et prendre en leur considération les réformes qui y sont demandées ? Ils nous permettent de leur demander sur la coopération de qui ils comptent, pour mettre à exécution les réformes exigées par ce comité et qu'ils ont approuvées en promettant leur appui au manifeste de ce même comité ? Comptaient-ils sur la bonne volonté, sur l'aide de l'administration déchu ? Nous ne leur ferons pas l'injure de leur prêter une idée aussi absurde. Alors, ils comptent donc sur les hommes qu'ils avaient l'espérance de voir revenir au pouvoir à la suite des élections générales prochaines ; autrement leur approbation du manifeste aurait été sans portée, sans but, puisqu'il y aurait eu impossibilité de mettre à effet avec la moindre chance de succès les réformes demandées. Le ministre actuel a-t-il été mis en demeure de donner son appui à ces réformes ? non. A-t-il refusé cet appui, a-t-il refusé passer une session pendant la durée de laquelle il ait pu s'en occuper avec avantage, avec utilité pour le pays ? non. Eh ! bien, pourquoi venir déclarer que ces réformes sont impossibles, ou que l'administration refuse de les appuyer ; pourquoi vouloir faire croire au peuple du Bas-Canada que cette administration manque ou de courage ou de bonne volonté ou de pouvoir pour lui faire rendre la justice qu'il réclame ? pourquoi vouloir insinuer que cette administration a trompé l'attente, la confiance du pays ? car enfin, la demande du rappel de l'union dans les circonstances actuelles ne signifie rien autre chose, ou plutôt comporte contre le ministère une censure, un vote de non-confiance.

Nous n'avons jamais été et nous ne serons jamais l'approuvateur de l'acte d'union ; mais comme il nous a été imposé sans notre consentement et par le droit du plus fort, le peuple du Bas-Canada qui est le plus faible doit céder, et se borner à prendre pour faire sa condition meilleure, les moyens que lui suggèrent la prudence et la sagesse.

Vous voulez le rappel de l'union ? mais oubliez-vous que cette union a été faite sans nous et malgré nous ? oubliez-vous que cet acte, émanation de la législature de la mère patrie, ne peut être rappelé que par cette même législature ? vous voulez le rappel de l'union, vous voulez faire de l'agitation ; vous voulez coute que coute, obtenir ce rappel ? mais si l'Angleterre refuse ou néglige de faire droit à votre demande, si elle se rit de votre agitation, que ferez-vous ? Irez-vous prendre corps à corps avec le colosse britannique, et fragile pot de terre, joncher le sol natal de nos débris et de nos ruines ?

Vous voulez le rappel de l'union, vous voulez agiter le Bas-Canada, vous voulez encore une fois dicter à l'Angleterre la conduite qu'elle doit tenir envers nous ? mais avez-vous déjà oublié l'expé-

rience du passé ? avez-vous oublié qu'un jour le Bas-Canada dit à la mère-patrie : nous ne voulons plus de la constitution que vous nous avez donnée ; elle est surannée, incompatible avec nos besoins et nos progrès ? avez-vous oublié que l'Angleterre accueillit le rejet de cette constitution par le conseil spécial, puis enfin, par l'union, le pillage de nos deniers pour le paiement d'une dette que nous n'avions pas contractée, et par la proscription de notre langue.

Mais disent quelques-uns, nous demandons le rappel de l'union quelque nous sachions que nous ne l'obtiendrons pas ; mais nous demandons plus pour avoir quelque chose. A la bonne heure ; mais il n'y a pas encore bien longtemps, le Bas-Canada demandait aussi à l'Angleterre, plus pour obtenir quelque chose ; et cependant qu'avons nous eu ? tout le monde le sait. Pensez-vous cette fois, être plus heureux dans votre agitation qu'en 1836 et 1837 ? alors, dites-nous sur quoi vous fondez cette espérance que nous n'hésitions pas à déclarer vaine et illusoire. Qu'on ne s'y trompe pas ; le temps de ces agitations systématiques et sans résultat certain, est passé. Le peuple du pays fatigué des luttes continuelles, désire et veut se reposer, jouir en repos de la conquête récente de ses droits sur ses ennemis. Il laissera batailler seuls, ceux qui n'ont pris aucune part au combat, et qui cependant après le succès, ont plus de prétentions, sont plus exigeants que ceux qui, pendant plus de quatre années, ont soutenu une lutte incessante, acharnée pour ressaisir le pouvoir et le confier du nouveau aux hommes qui le possèdent aujourd'hui.

Le pays entier a foi, a confiance dans l'administration actuelle ; il la soutiendra, il la supportera, il la défendra contre les libéraux exaltés, les mécontents, et les envieux. Comme l'enfant capricieux qui casse et brise après l'avoir obtenu, le jouet qu'il désirait avec ardeur, il ne travaillera pas à renverser l'administration qu'il vient de créer après un long combat et qui n'a pas encore eu le temps de prendre possession de la banquette qui lui est réservée dans l'assemblée représentative.

Nous entendons déjà quelque patriote fougueux, nous dire vous êtes un ministériel, vous défendez l'administration. Sans doute, nous sommes ministériel comme le Bas-Canada l'est depuis les dernières élections qui ont eu pour résultat d'amener la présente administration ; nous sommes ministériel comme vous l'étiez encore il y a quelques jours, vous qui vous prétendez les seuls patriotes purs et sans tache, vous qui avez solennellement promis à cette administration, votre appui et votre coopération, et qui sans raison et sans cause légitime, vous déclarez ses ennemis, l'accusez et la calomniez.

Nous ne défendons pas l'administration. On ne défend que les accusés ; or, l'administration, n'a pas été que nous sachions, accusée par le pays ou ses représentants, seuls et légitimes accusateurs qui aient le droit d'incriminer ses actes. Jusque là, les déclarations de quelques individus ne constituent pas une accusation qui puisse nécessiter une justification, une défense. Nous sommes pour l'administration actuelle, parce qu'elle est le choix du peuple, parce que nous avons la conviction qu'elle fera tout en son pouvoir pour nous faire obtenir les réformes que nous réclamons. Nous sommes pour l'administration, parce qu'elle n'a rien fait encore pour lui faire perdre la confiance publique ; parce qu'au lieu de chercher par une agitation inopportune à entraver ses vues, son désir de correspondre par ses actes à la confiance que le peuple a placée en elle, il est du devoir de tout bon citoyen, de tout vrai canadien-français d'appuyer autant que possible, les graves et nombreuses difficultés dont elle est entourée, de faciliter l'exécution des promesses solennelles qu'elle a faites au pays.

Encore une fois, pas de division, pas d'altercations, pas de querelles dans les rangs du parti libéral. N'oublions pas qu'elles profiteront à nos ennemis qui sourient déjà aux germes de scission qui se montrent parmi nous, qui les fomentent, les encouragent par tous les moyens en leur pouvoir, fidèles qu'ils sont à leur maxime qu'il faut diviser pour gouverner. Déjà une fois de tristes divisions, une agitation violente et irréfléchie ont amené sur nous les malheurs que nous déplorons encore aujourd'hui. N'allons pas par de nouvelles imprudences offrir à nos ennemis une autre occasion de nous perdre, de nous anéantir et de nous dépouiller des droits que l'acte d'union tout inique, tout injuste qu'il soit, nous a laissés. Attendons patiemment les réformes promises par l'administration. Espérons que ses efforts seront couronnés d'un plein et entier succès. Mais si contre notre attente cet espoir était trompé, si l'administration malgré ses efforts ne peut nous faire obtenir la justice que nous demandons, alors il sera temps de penser à ce qu'il faudra faire. Jusque là, point de précipitation, point d'imprudence qui puisse compromettre notre cause, nous faire perdre la position que nous occupons aujourd'hui, et nous précipiter dans des embarras, dans des malheurs dont Dieu seul peut connaître le terme et l'issue.

Hier au soir, les amis de D. Ross, écuyer se sont réunis suivant l'annonce publiée à cet effet. L'assemblée respectable et nombreuse était présidée par M. Z. CHARTRÉ. On y a nommé un comité pour travailler au succès de l'élection de M. Ross. Tout s'y est passé avec un ordre admirable, et qui fait honneur à la population du faubourg St. Jean.

CHAMBRE DES NOTAIRES DE QUÉBEC,
3 mai 1848.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à votre demande, j'ai présenté votre placet à la Chambre des Notaires de Québec, à sa dernière séance, et qu'elle a adopté la résolution suivante :

Résolu — Que la Chambre des Notaires de Québec se rend à la prière contenue en le placet d'Eugène L'Ecuyer, écuyer, notaire, et lui accorde son patronage à un certain ouvrage qu'il se propose de publier sous le titre de "Petit Guide du jeune Notaire, ou Compilation succincte et raisonnée de la Coutume de Paris, du Parfait Notaire et du Style parfait des Notaires."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

JOSEPH LAURIN,
Secrétaire C. N. Q.

Eugène L'Ecuyer, écuyer,
Notaire.

Je remercie MM. les membres de la Chambre des Notaires de Québec pour l'appui honorable qu'ils m'ont accordé, ainsi que les journaux qui, en reproduisant mon prospectus, ont bien voulu me faire une bienvenue cordiale.

P'informe en même temps MM. les notaires et les étudiants de la campagne que je suis à la veille de terminer mon ouvrage, et qu'une liste de souscription sera pour le moment déposée chez MM. J. & O. Crémazie, libraires.

EUGÈNE L'ECUYER.

BEAUX-ARTS. — Nous avons mentionné, il y a quelque temps déjà, qu'un jeune monsieur de Québec, M. Ths. Fournier, qui se destine à la profession d'architecte, doit se rendre en Italie et séjourner à Rome pour y étudier, dans le pays classique même des beaux-arts, les principes et la pratique de celui auquel il va se vouer. Nous annonçons que quelques protecteurs des talents se disposent à le seconder dans cette louable entreprise : ceci est pour rappeler aux personnes qui n'y auraient pas encore pris part que le jeune artiste

canadien s'adressera bientôt à elles, et qu'elles devront tenir à l'honneur de pouvoir participer à la bonne œuvre d'encourager un monsieur qui, d'après d'incontestables témoignages, a devant lui le plus bel avenir et promet à sa patrie, pour peu qu'il obtienne l'aide honorable de ses compatriotes, un homme utile et distingué. — Canadien.

COMMISSAIRES DES PETITES CAUSES pour la paroisse de St. Joseph de la Beauce: Joseph Olivier C. Arcand, Fra. Bélanger, Joseph Fortier Joseph Lagueux dit Charpentier et Thomas Lambert, Ecuyers.

CANDIDATS à la présidence des États-Unis suivant le "Herald of New-York."

DÉMOCRATES. James K. Polk, George M. Dallas, James Buchanan, Robert J. Walker, Martin Van Buren, Thomas H. Benton, Levi Woodbury, Général Lewis Cass, Général Samuel Houston, Général Wm. O. Butler, Général Quitman, Général Worth, Général G. J. Pilow.

WHIGS. Henry Clay Général Taylor, Général Scott, Daniel Webster, Juge McLean, Tom Corwin, J. N. Crittenden, J. M. Clayton.

Dans la vue de reconnaître l'encouragement dont le public nous a honorés, nous avons commencé à publier notre journal, trois fois par semaine. Comme cette amélioration augmente nécessairement nos dépenses, nous prions encore une fois, nos abonnés de la ville et des campagnes de nous faire parvenir sans délai le montant du présent semestre.

VENTES PAR ENCAN.

Thés, Vins, Brandy, Gin, Huile d'Olive, Epices, etc., — chez MM. Lemésurier, Tillstone et Cie., Jeudi, 25 à 2 heures.

Briques grises supérieures, — chez MM. C. E. Levey et Cie., le 25 à 10 heures du matin.

Madrères, planches de Pin, — chantier de M. Mann, le 30, à 2 heures.

Lard séché, — chez Dupont et Cie., le 25 à 1 heure.

Riz de Madras, — chez MM. Gibb & Ross, le 25 à 11 heures.

Poterie, — quai des Indes, par Dupont et Cie, le 26 à 2 heures.

Do chez Dupont et Cie, le 30 à 2 heures.

DÉCÈS.

A L'HOPITAL GÉNÉRAL, le 21 du courant, à l'âge de 22 ans, Sœur St. Jean-Baptiste (Amélie Henriette) fille de Jas. Prendergast, écuyer, du département de la Douane.

En cette ville, le 15 du courant, après 9 mois de mariage, Dame Cathérine Moisan, épouse de Joseph Trudel.

AU COMMERCE et à l'INDUSTRIE.

LES propriétaires de l'Ami de la Religion et de la Patrie croient devoir, au commencement de la saison des affaires, offrir à leurs amis et au public en général, leurs remerciements sincères pour l'encouragement libéral dont on a bien voulu les favoriser. Ils se flattent qu'on leur continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de leur côté ils ne cesseront de redoubler de soins et d'attention pour mériter leur part du patronage public. Voici la saison des affaires, le temps de la récolte pour le commerce et de l'industrie; nous nous permettrons de rappeler à nos marchands et à la classe Industrielle les grands

AVANTAGES DE LA PUBLICITE'. Tous les hommes d'affaires doivent être convaincus que si souvent les magasins et les bureaux sont vides de chaland et de pratiques, — si souvent les industries languissent, c'est faute de s'annoncer dans les journaux. L'annonce popularise votre établissement, votre magasin, votre boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE s'étendant rapidement de jour en jour parmi toutes les classes de la société, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientèles, pourront annoncer de toute manière et avec l'originalité possible. L'Atelier typographique de l'Ami de la Religion et de la Patrie est composé d'un grand fond de caractères neufs.

Québec, 21 mai, 1848.

A St. Pierre, Rivière du Sud, le 19 mai, à l'âge de 29 ans, Dame Basillise Marié, épouse de Jérôme Ferdinand Blanchet.

AVIS.

AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions seront reçues à l'office du magasiné jusqu'au premier de Juin, pour la construction d'une maison en Pierre du Cap-Rouge dans le faubourg St. Jean pour Joseph Hamel, écuyer.

C. BAILLAIRGE,
Architecte.

Québec, 24 mai 1848.

ATTENTION!

Avis aux Commerçants.

PAR ENCAN

Sera vendu, SAMEDI, le 27 du courant, à DEUX heures, de l'après-midi, au faubourg St. Vallier, Rue St. Vallier :

UN EMPLACEMENT situé rue St. Anselme, appartenant aux héritiers de feu J. B. Drapeau, de 12 pieds de front sur la dite rue et 23 pieds six pouces au bout de la profondeur, sur 22 pieds six pouces de profondeur. Ceux qui désirent acquérir un terrain pour y établir une Maison de commerce, ne peuvent mieux faire qu'en l'achetant; il est situé dans le centre le plus populeux du quartier, placé très avantageusement pour le commerce, à la distance de 60 pieds seulement de la rue St. Vallier, et faisant face à la rue St. Gabriel. Conditions libérales. — Elles seront annoncées à jour de la vente.

Québec, 19 mai, 1848.

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE

Wm. Cowan,

No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Institut Canadien
DE QUÉBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fonde depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà plus de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

STANISLAS DRAPEAU & Cie.

ATTENTION.

J. B. WOOD & Cie., Marchands-Tailleurs donnent avis au MM. du clergé à leur amis et au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au coin des rues Sous-le-fort et Champlain, N^o. 11, dans la maison appartenant ci-devant à Jeanne Dame Veuve CONSEAU, et qu'ils saisissent la même occasion pour faire leurs plus sincères remerciements au clergé, à leur amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour. Ils auront toujours en main Drap fin et super-fine, l'offre à sou-taine de la meilleure qualité etc. etc., au plus bas prix; les ordres dont on les favorisera seront remplis avec la plus grande ponctua-lité.

Québec, 12 mai 1848.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

AVIS AUX INCENDIÉS A QUI LES PRE-MIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RÉSOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de la date de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 faute de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ,
Président.

Par ordre
O. ROBITAILLE,
Secrétaire.

Québec, 12 mai 1848.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agréé de la société Médico-Botanique de Louvain donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
31 mars 1848.

Dr. Giroux,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.

Le soussigné à l'honneur de préve-nir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis, de MM. C. & W. Warrée, où il sera prêt à exécuter avec ponctua-lité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

21 avril 1848.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JAC-QUES CARTIER, par M. Th. HAMÉL, à vendre chez MM. Crémazie et chez le sous-signé. Prix 5s.

F. VEZINA,
Agent.

Québec, 12 mai 1847.

PETIT TRAITE DE GRAMMAIRE ANGLAISE,
PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Côté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchet et frère.

1848.—Grande Vente Annuelle.—1848.
POUR VIDER LES MAGASINS,
Fonds de Mercerie et de Draperie au montant de \$30,000.

Marché
de la
Haute-Ville,
QUÉBEC.

T. CASEY,

Marché
de la
Haute-Ville
QUÉBEC.

ANNONCE à ses respectables et nombreux pratiques qu'il se propose de disposer de son assortiment considérable et bien choisi de marchandises, à une **grande réduction SUR LES PRIX ORDINAIRES** que la simple énumération suivante devra faire désirer suffisamment :

- 1000 verges de mousseline de laine, patrons ordinaires, seule-ment, 10½ d la verge.
- 65 pièces 6-4 Orléans imprimé, patrons assortis, seulement 1s-3d "
- 1500 verges 6-4 tout checked ou-geon cloth, tissu magnifique, seulement 2s. "
- 25 pièces 6-4 coin de soie uni et orné (premier prix 3-6d.) seulement 2s-6d. "
- 35 pièces 6-4 cachemires de couleurs riches. (premier prix 2s-6d.) seulement 1s-9d "
- 1500 verges 6-4 drap d'Orléans lasté, couleurs foncées (avant 2s.) seulement 15½ d. "
- 60 pièces 6-4 gal. pleiés pa-lans de goût de 1s à 3s "
- 20 pièces 7-8 pleiés pour man-taux, tout laine 4s. à 7s. "
- 500 verges, mérinos, noirs, blancs, tout laine. 2s. "
- 200 verges robes mousseline de laine riche, nouveau style seulement 10s.
- 600 verges gilettes, couleurs foncées (prix 5-6d.) seulement 3s. 10½ "
- Une variété de satins unis et de couleurs, gros de nappes, soies, peraines, etc. à très bas prix; un-ages de satin car-canté pour toilette du soir
- 900 verges caftan fashionable gingham union 1c. "
- 1200 verges vé. table toile d'Lon-de, bien finie de 1s. à 5s. 6d. "
- Couture-poinces, ser-viettes, etc. et de tous les prix, un lot consisté-oble châles de laine, toiles longues et carées.
- Shetland, drap de Paisley, Norwich et châles de goût imprimés.
- 60 Douzaines de gants blancs de chevreau pour Dames et pour Messieurs.

Dans le dépotement des marchandises de goût il sera fait une notable déduction, particu-lièrement dans les rubans, les dentelles, les mousselines cousues, les bonnets, les colle-

telles, robes d'enfants, corps de robes, cha-peaux, capucines de goût, etc. bas, gants, tissus, mousselines, balzaines et riches de soie variés, mousseline suisse car-cantée et des Jodes, robes de mousseline brochée, robes de goût pour le soir, etc. etc.

Il appelle spécialement l'ATTENTION SUR LA LISTE PRÉCÉDENTE DE MARCHANDISES EXCELLENTES ET UTILES vu qu'elles ont été achetées sur les marchés de la métropole, à des conditions avant-zeuses, qu'elles sont garan-ties et d'une va-leur supérieure de 50 pour cent de plus que les prix cotés.

Marchandises de fonds de la meilleure qua-lité telles que coton fait pour draps, shirtings barés, draps longs, couture-poinces, couvre-pieds damassés, courtois, tapis de pieds etc.

Corsets pour dames et pour enfants de toutes les grand-eurs, passementerie de goût de la plus grande variété.

Mouchoirs et cravates pour messieurs échar-pes, gants, lunettes, camisoles et caleçons, chemises de ré-galle, chemises de drap long avec devant de toutes toutes faites ou manu-facturés à ordre.

500 Paires de Souliers de Caoutchouc de toute sortes et grandeurs.

Un assortiment complet de bottines de drap pour dames et pour enfants, bottines de lasting et de paille, de cuir à patente chevreau, mar-quin, pantoufles de veau et Brésil, de chevreau, de tapis et d'Allemagne.

1500 paires de chaussettes américaines de laine tricotée; avec une très grande variété d'autres articles.

Il attend in-tamment de New-York un choix recherché de coiffures de goût, de Basettes, de housses de soir; paires pour le soir, passementerie floribée, d'acier et d'or pour bourses, gants de chevreau français, etc. etc.

En gros et en détail.

T. CASEY,

Marché de la Haute-Ville.

Magasin de Souliers et de bottines de Caoutchouc dans la Rue Hoyp.
Québec, 25 janvier 1848.

Premier arrivage d'Europe,

Viâ le Havre et New-York et l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur la théo-logie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur les-quels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. -MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques arti-cles de goût.

Québec, 26 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROCH

Rue Desfossez,
ST. ROCH,
Quebec.THOMAS LARIVIERE,
MEUBLIER.Rue Desfossez
ST. ROCH,
Quebec.

A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écouté durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

B. Meehan,

5, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

FAIT ses sincères remerciements aux habitants de cette ville et des environs pour l'encouragement vraiment libéral qu'il en a reçu, et il espère mériter la continuation de leurs faveurs, en suivant strictement les mêmes principes, savoir :

Prompt Debit et petit Profit.

qui lui ont mérité la confiance illimitée du public.

B. Meehan possède l'avantage d'avoir en Europe un agent expérimenté, de sorte que personne ne peut avoir un meilleur assortiment ou vendre à meilleur marché qu'au No. 5, Rue St-Jean, qui est abondamment fourni de Marchandises d'hiver et de printemps de toute description, parmi lesquelles se trouvent un choix de Mérinos anglais et français, Cashmires imprimés, Draps d'Océans et de Cobourg, de toutes couleurs, Indiennes, Châles, Echarpes, Couvertes, Flanelles, Shirtings blanc et de couleur, etc. etc.

AUSI.—1000 PIECES de PAPIER PEINT pour Chambres.

Comme les PUFFS dans les journaux publics paraissent être à l'ordre du jour, il est difficile pour le public de pouvoir juger par le contenu d'un avertissement, qui vend cher ou à bon marché, au milieu de toutes les annonces faites pour tromper. Le sousigné voulant mettre le public en état de pouvoir juger correctement et prouver qu'il n'avance rien qu'il ne puisse prouver, invite les personnes qui désirent acheter, à visiter son magasin, pour voir son splendide assortiment, connaître les prix et ensuite payer par elles-mêmes.

B. MEEHAN.

Québec, 11 février, 1848.

Riche Verre coupe', Porcelaine,
FAIENCE, POTERIE, Etc.

THOMAS BICKELL,

HAUTE-VILLE DE QUEBEC, RUE ST JEAN.

FAIT ses remerciements de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et désirant se débarrasser de son ASSORTIMENT actuel pour faire place aux Importations de printemps, vendra à prix

TRES REDUITZ POUR ARGENT COMPTANT,

ce qui lui reste de son FONDS dans lequel se trouve des articles en Faïence et en Verre pour la toilette, Services à diner et à déjeuner, Chandelliers, etc.

—ET—

Caraffes, Verres à vin, Goblets, Plats de verre, Verres de magasins et en verre coupé ou unis.

—AUSI.—

Pots de Grès, Jarres pour liqueurs, Pots à fleurs, terrines, Machines pour réchauffer le pieds, les jambes, etc.

Québec, 14 avril, 1848.

LE DR. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George.

Québec, 12 mai 1848.

La 9^e livraison de la Lyre Canadienne, qui vient d'arriver à Québec, est maintenant à vendre à la Librairie Canadienne et au Journal de Québec.

A VENDRE ou A LOUER.

UN moulin à farine à deux étages de 50 pieds sur 45, communément appelé "Le moulin Yulbart," avec cinq paires de moulages, bâti sur la grande rivière du Loup, dans le fief Grosbois, dans la paroisse d'Yamachiche, dans le district des Trois-Rivières, étant le moulin banal du dit fief Grosbois, avec un moulin à nettoyer le blé, un grand blutera pour manufacturer la fleur, et une chaudière en pierre pour faire le gruau : avec en outre dans la dite bâtisse, un moulin à cardes et un moulin à souler l'étoffe; les dits moulages faits d'après le nouveau plan américain et marchant au moyen de turbines ou roues à poutres, le tout dans le meilleur état possible et sortant des mains de l'Ouvrier; avec une terre en culture d'un arpent et demi de fief, sur vingt-cinq de profondeur, sur laquelle sont bâtis les dits moulins; la maison de moulin à deux étages et nouvellement réparé, avec un grand hangar neuf aussi à deux étages pour les grains de manufactures appartenant à l'établissement avec en outre deux granges et une petite maison, laiterie, etc. Cette propriété de la plus grande valeur pour un marchand, est située dans une des meilleures places possibles pour le commerce des grains et des bois de toutes espèces, et est admirablement bien située au centre des paroisses d'Yamachiche, de St. Léon et de la Rivière du Loup, à cinquante arpents environ des sources de St. Léon. Le pouvoir d'eau est considérable et tel qu'il peut permettre à l'acheteur d'y bâtir d'autres moulins sur la même chaussée, sans craindre d'y manquer d'eau, même dans les plus grandes sécheresses. La grande Rivière du Loup sur laquelle sont bâtis les moulins en question, est très en renommée pour la quantité et la qualité supérieure de ses bois de construction de tous genres.

20. Une maison en pierres à deux étages de 24 pieds de front sur quarante de profondeur, contenant dix appartements située près du Palais de justice sur la rue St Louis, No. 21, avec des écuries, remises, cour et un petit jardin. Cette maison contient deux poêles Russes qui sous le rapport de l'économie et de la propreté sont de plus grande utilité, et par là même méritent bien l'attention des personnes qui désirent acheter ou à louer une propriété.

Les conditions de la vente sont libérales, et la plus grande partie du prix de vente pourra demeurer à intérêt entre les mains de l'acquéreur.

Pour plus amples informations s'adresser, à St. Léon, à JOSHUA DECOISE, éc. Notaire ou à Québec, au propriétaire sousigné.

NARCISSE C. FAUCHER.

Québec, 11 février, 1848.

JOSEPH GADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en magasin, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très réduits. POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

Imprimé et publié par STANISLAS DEBÈRE & CIE., Haute-Ville de Québec, Rue St. Pierre, No. 14.